

Du *Six Février* mil huit cent quatre-vingt-douze, à onze heures du matin

ACTE DE MARIAGE de *Sire, Martin*

Agé de *vingt-six* ans, né à *Cagnes* département des *Alpes-Maritimes* le *vingt-quatre* du mois de *Février* mil huit cent *soixante-cinq* profession d' *ouvrier en chemin de fer* domicilié à *La Garde* département de *u Var* fils *maieur* de *Joséph Appolinaire, Marie* né à *Nice* département des *Alpes-Maritimes* profession d' *employé au chemin de fer* domicilié à *Beaufort* département des *Alpes-Maritimes* et de *Heléne, Emars* née à *Cagnes* département des *Alpes-Maritimes* profession de *Ménagère* domiciliée à *Beaulieu* département des *Alpes-Maritimes*. Le père et la mère ici présents et consentants, *à une part*

Et de *Angèle, Marie, Pirorello*

Agé de *deux-neuf* ans, née à *St-Laurent-du-Var* département des *Alpes-Maritimes* le *vingt-six* du mois de *septembre* mil huit cent *soixante-deux* profession d' *aucune* domiciliée à *La Garde* département de *u Var* fille *mineure* de *Charles, Sébastien, Pirorello* né à *St-Laurent-du-Var* département des *Alpes-Maritimes* profession d' *ouvrier en chemin de fer* domicilié à *La Garde* département de *u Var* et de *Marie, Baptistine, Bollen* née à *Nice* département des *Alpes-Maritimes* profession de *menagère* domiciliée à *La Garde* département de *u Var*. Le père et la mère ici présents et consentants *à une part*

Les actes préliminaires sont : 1° Les publications de mariage faites, sans opposition, à *La Garde*, les *Dimanches* des et *trois* *Décembre* mil huit cent quatre-vingt-douze et restées affichées pendant le délai voulu par la loi;

- 2° Un l'extrait de l'acte de naissance du futur;
3° Un l'extrait de l'acte de naissance de la future;

et le tout en forme : de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V, livre premier du Code civil sur le mariage, concernant les droits et devoirs respectifs des époux.

Martin et Pirorello



Et de même suite, sans interpellation, conformément à l'article 76 du Code civil modifié par la loi du 18 juillet 1850, les futurs époux ont déclaré qu'il n'y a pas eu fait de contrat de mariage à la date du ... du mois d' ... mil huit-cent ... par devant M' ... notaire à ... département de ... Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un *Angèle, Marie, Pirorello* et l'autre *Sire, Martin*

Le tout en présence de *Riquier, Louis* domicilié à *La Garde* département de *u Var* agé de *soixante-cinq* ans, profession de *propriétaire, non parent ni allié des futurs* De *Boyer, Jean* domicilié à *La Garde* département de *u Var* agé de *vingt-cinq* ans, profession d' *employé au chemin de fer, non parent ni allié des futurs* De *Serrin, Félix* domicilié à *La Rau* département de *u Var* agé de *vingt-quatre* ans, profession de *Jardinier, non parent ni allié des futurs* Et de *Ruelle Lion* domicilié à *La Garde* département de *u Var* agé de *quarante-neuf* ans, profession de *chef de gare, non parent ni allié des futurs*

Après quoi *Moi, Silvère, Joseph, Richard, adjoint délégué* par *Monsieur le Maire de La Garde*

faisant fonctions d'Officier de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune et qui a été signé, avec moi, par le futur, la future, les quatre temoins et les pères des futurs; le mariage des futurs a été déclaré ne le savoir de ce faire par nous requis. & Approuvant dix-sept mois rayés Noels

Handwritten signatures: *Martin*, *Angèle Pirorello*, *L. Riquier*, *J. Boyer*, *Serrin*, *L. Ruelle*, *P. Richard*, *P. Pirorello*